

2026/0022

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

COMMUNE DE AVESNELLES

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31 MARS 2026

ID : 059-215900358-20260331-20260330_D0022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 19

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.JOSSET.TENDERO.PETIT.MANGHOLZ.CHRETIEN.
WERY.QUETIER.

Mmes MERCIER.PREVOST.WAUCHER.CHATELAIN.DUQUESNE.RAMELOT.BAROCHÉ.

Absents ayant donné procuration : Mme CAFFIAU à Mme PREVOST.

Mme DELBRUYERE à M. BADIDI.

M. BERTEAUX à Mme BAROCHÉ.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Création de la Commission de travaux.

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire propose à l'ensemble des membres du conseil municipal la création d'une commission de travaux et propose de procéder au scrutin public selon l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de procéder au scrutin public et de porter au nombre de 9 les membres de cette commission.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante les candidats souhaitant se présenter pour faire partie de cette commission.

Sont candidats : Antoine BADIDI (Président), Romain MANGHOLZ (Vice-Président), Jean SEGUIN, Jérémy CHRETIEN, Marie-Christine MERCIER, Virginie CAFFIAU, Didier TENDERO, Thomas QUETIER et Maxime BERTEAUX.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne membres de la commission de travaux : Antoine BADIDI (Président), Romain MANGHOLZ (Vice-Président), Jean SEGUIN, Jérémy CHRETIEN, Marie-Christine MERCIER, Virginie CAFFIAU, Didier TENDERO, Thomas QUETIER et Maxime BERTEAUX.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



AVESNELLES, le 30 MARS 2026
Le Maire,